

Face aux attaques répétées du gouvernement contre les droits fondamentaux à manifester, s'exprimer, s'organiser, les dérives autoritaires et les mesures liberticides, la CGT Fonction Publique appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser le samedi 13 avril pour les libertés publiques et le droit de manifester. Elle s'inscrit ainsi dans le cadre de l'appel commun lancé par de nombreuses organisations, dont la CGT.

Le Conseil constitutionnel vient de censurer l'interdiction administrative de manifester dans sa décision concernant la loi « anti-manifestant·e·s » mais valide toutes les autres dispositions attentatoires aux libertés fondamentales.

Pour le gouvernement, la liberté d'exploiter prend le pas sur la liberté de s'exprimer. En effet, dans la fonction publique, les entraves à la liberté d'expression et aux libertés syndicales se multiplient.

Dès lors, le projet de démantèlement du statut général des fonctionnaires, faussement appelé projet de transformation de la fonction publique, a pour but de supprimer la liberté d'expression des agent·e·s afin de faciliter la privatisation des services publics.

Avec la réduction des attributions des instances représentatives du personnel, la suppression des Comités d'hygiène sécurité et conditions de travail, et la fin des Commissions administratives paritaires pour les mutations ou promotions, avec une nouvelle sanction (exclusion de trois jours sans passer en commission disciplinaire) dans la fonction publique d'État, avec le recours accru aux contractuel·le·s à la situation précaire par nature, avec le recrutement de dirigeant·e·s issu·e·s des sociétés privées, le gouvernement s'attaque directement aux leviers de contestation possibles dans la fonction publique.

Cette politique va à l'encontre du concept de fonctionnaire-citoyen·ne, garant·e de l'égalité, de la neutralité et de l'impartialité du service public.

Il ne peut y avoir de conquêtes sociales (salaires, emplois, protection sociale...) sans liberté syndicale ni liberté de manifester.

La CGT se bat déjà contre l'instrumentalisation de la justice comme arme répressive des mouvements sociaux, contre le détournement de l'armée pour faire du maintien de l'ordre, contre l'usage abusif de la force publique dans les manifestations, contre la répression des actions syndicales et la discrimination des militant·e·s.

../.. suite pièce à télécharger

fichiers:



[Télécharger 2019_04_05_libertes-5.pdf](#) (61.63 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Transformation de la Fonction Publique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
